BILLETS D'AFRIQUE N° 39 - OCTOBRE 1996

Bercés au « Plus jamais ça! », nous faisons partie de cette génération d'humains qui croyaient, depuis les conventions de Genève de 1949 sur la prévention et la répression des crimes de génocide et des crimes contre l'humanité, être juridiquement protégés. La pénalisation ne suffit pas (on l'a vu au Cambodge, en Bosnie et au Rwanda), mais, au moins, elle désigne le mal.

Le livre d'Yves Ternon, L'Etat criminel (Seuil, 1995), est venu raconter ce qui s'était réellement passé à Genève : les Etats, sujets potentiels des conventions en discussion, ont demandé à leurs éminents experts d'inclure dans les textes de discrètes dispositions qui les rendraient inapplicables. Saisies à propos de crimes commis au Rwanda et en Bosnie, les juridictions françaises ont, à plusieurs reprises, confirmé cette inapplicabilité.

Certes, pour ces deux contrées, il a été institué entre-temps des tribunaux pénaux internationaux ad hoc. Mais bien tardivement, en s'assurant de la précarité de leur organisation et de leurs moyens. Et les lois d'application françaises sont dotées d'un subtil mécanisme d'incompétence ¹.

ABOMINATION

Ces failles tragiques avaient conduit les esprits lucides, à travers le monde, à mener campagne pour la création d'une Cour criminelle internationale (CCI). Les Nations unies ont institué un comité préparatoire, qui a achevé ses travaux le 30 août. La France suivait le mouvement. Certains le stimulaient : Louis Joinet, Robert Badinter, quelques diplomates.

Mais, comme nous l'annoncions dans notre précédent numéro, le vent a tourné en juillet. Craignant pour ses fautes passées ou sa « marge de manœuvre » future, l'armée a imposé un revirement. Il s'est confirmé en août : à l'ONU, la France a pris la tête de l'obstruction à la CCI, aux côtés de pays comme l'Irak, l'Iran, la Libye, la Birmanie,... Ses partenaires de l'Union européenne sont atterrés. Ils ne sont pas les seuls.

Pendant qu'il privait nos enfants d'une protection minimale contre le retour de l'abomination, Jacques Chirac, entouré de lycéens, allait à Auschwitz célébrer « le devoir de mémoire qui s'impose au monde. Et l'espérance que jamais, plus jamais, nulle part, ne s'accomplisse une telle horreur »...

1. Il faut qu'ils soient « trouvés » en France (et pas seulement « présents »), c'est-à-dire que les pouvoirs publics ordonnent de les chercher...

SALVES

Protégeons les génocideurs!

A part le renvoi de Maurice Papon devant la cour d'assises de Bordeaux, sur un arrêt exemplaire de la chambre d'accusation (18/09/1996), les nouvelles de la « résistance » aux crimes contre l'humanité ne sont pas bonnes.

Une grande partie du génocide rwandais s'est déroulée dans le Sud-Ouest du pays. Or, un règlement onusien interdit au personnel civil des Nations unies de se rendre dans cette région jugée trop peu sûre. Le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda) ne peut donc enquêter dans cette zone-clef!

En France, les procédures en appel ou cassation consécutives aux diverses actions engagées par les victimes rwandaises ou bosniaques débouchent toutes sur des décisions d'incompétence. La plus inquiétante est l'arrêt en cassation du 20 mars 1996. Glosant sur les mots « *trouvé en France* », il subordonne toute action des victimes au zèle des pouvoirs publics. D'avance, la Cour vidait de sens la loi sur le TPIR, enfin votée le 22 mai, deux ans après le génocide.

A Bordeaux, le docteur Sosthène Munyemana, sur qui pèse des accusations gravissimes, a de beaux jours devant lui.

Au passage, ces péripéties judiciaires nous apprennent, que la France n'a toujours pas ratifié la Convention du 26 novembre 1968 sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité (*Justice*, bulletin du Syndicat de la magistrature, 07/1996)

Et les nouvelles de New York, où se discute la création d'une Cour criminelle internationale (CCI), achèvent de donner de la France une image sinistre.

Sus à la CCI!

On se réjouissait que les 34 experts de la Commission du droit international de l'ONU aient, après quinze années de travaux (!), produit un projet de CCI fort convenable. Selon le président de la Commission, « les Etats sont désormais au pied du mur ». Aucun responsable de crimes de génocide, de crimes de guerre ou contre l'humanité « ne pourra croire qu'il restera tranquille » (Le Monde, 24/08/1996).

Que ces criminels se rassurent, l'armée française veille. Dans un article paru en février dans la revue *L'Armée d'aujourd'hui*, le contrôleur général Rochereau donnait le ton de ce qui deviendra la position officielle. Il reprochait aux juridictions internationales d'être « *plus souvent utilisées comme tribunes médiatiques que comme organes chargés de dire le droit* ». Autrement dit : laissons les militaires se juger eux-mêmes, s'ils en ont envie, ça fera moins de vagues.

Et de souligner le risque d'une mise en accusation d'officiers français (qui ne manquerait pas de s'étendre à leurs "donneurs d'ordres") : « La polémique qui se développe sur le rôle de la France au Rwanda lors de l'opération "Turquoise" [...] montre qu'une telle hypothèse ne peut pas n'être qu'un cas d'école ».

L'armée a convaincu son ministre, Charles Millon, qui a convaincu l'Elysée et Matignon. A New York, donc, la France multiplie les amendements aberrants ou invalidants au projet de CCI. Selon le délégué suisse, elle « a abandonné toute approche dictée par la logique » (cela ne peut étonner les lecteurs de Billets). Bon nombre de délégués accusent la France de servir de caution à tous les régimes pour lesquels la CCI s'apparente à une épée de Damoclès (Le Monde, 06/09/1996). Ils sont nombreux en Françafrique, ou parmi les clients de la « grande politique » franco-arabe. Ils n'osaient trop manifester leur hostilité au projet. Mais la France de Jacques Chirac est si sûre d'elle même...

Après-Mobutu

Depuis que Mobutu a été hospitalisé et opéré à Genève, pour ce qu'il est convenu d'appeler une "grave maladie", on s'agite sérieusement autour de sa succession. La mode étant aux régimes militaires "éclairés", la Françafrique et ses réseaux se cherchent un officier-relais.

Ils sont certes en cheville avec les généraux Nzimbi et Baramoto, qui font partie de la même tribu que Mobutu et dirigent ses milices. Mais, responsables de trop d'exactions et mêlés à trop de trafics, ces deux soudards ne sont pas vraiment présentables. A l'inverse, le général Mayele, ancien chef d'état-major, ferait bonne figure, mais il se heurterait probablement aux deux précédents. On déplace donc les pièces sur l'échiquier, selon des scénarios tous moins démocratiques les uns que les autres.

Si des élections présidentielles sont organisées un jour au Zaïre, c'est que le "bon choix" de la Troïka (Belgique-France-USA), où Paris joue souvent cavalier seul, sera déjà plus qu'avancé.

En attendant, au sud-Kivu, le régime avec lequel la France a repris sa coopération massacre allègrement les Banyamulenge, des Zaïrois tutsis. Le Commissaire de Zone parle de « *chasser les serpents* ».

Burundi: intox et embargo

Il est toujours aussi difficile de savoir ce qui se passe au Burundi. Deux excellents reportages de Florence Aubenas (*Libération*, 29/08/1996) et Colette Braeckman (*Le Soir*, 29/08/1996) montrent comment le décompte des massacrés (comme ailleurs le décompte des voix...) est devenu un enjeu majeur dans le positionnement international des parties en conflit. Du coup, l'intox s'organise depuis le plus petit hameau, ou le moindre bar. *Amnesty* et ses pairs n'avaient pas prévu cet effet pervers de leur travail de divulgation.

Plus que jamais, des observateurs internationaux spécialement formés sont indispensables. On ne peut à la fois solliciter la vigilance de la communauté internationale et se satisfaire qu'elle prenne à l'aveuglette des décisions lourdes de conséquences. 1 mort, c'est trop. Mais ce n'est pas pareil que 100, ou 10 000.

Bien entendu, personne ne conteste qu'il y ait eu de nombreuses victimes au Burundi. Chacun sait aussi les dégâts de l'embargo actuel. Surtout, il pousse à la surenchère la rébellion hutue du CNDD, alors que tout le monde convient qu'il n'y a pas d'issue sans négociation. La position des uns et des autres sur l'embargo - à commencer par celle de ses initiateurs, Julius Nyerere et les pays voisins -, dépend d'un diagnostic sur la situation intérieure. Les partisans d'un affrontement inexpiable s'attachent à le rendre impossible.

Mgr Joachim Ruhuna, archevêque de Gitega, était un homme de paix. « Je continue à rêver d'un Burundi où tous ses fils et ses filles se réconcilient », déclarait-il un mois avant sa mort, lors des funérailles des 340 victimes du massacre de Gitega. L'armée et le CNDD se renvoient la responsabilité de son assassinat, le 9 septembre. Il ne sera pas inutile de savoir, le plus tôt possible, quels adeptes du pire ont voulu le supprimer. Il sera surtout précieux qu'un grand nombre de Burundais, épris de paix à son exemple, sachent constituer une masse critique capable d'enrayer le délire des fanatiques.

D'Esnon en Réunion

Conseiller juridique auprès du Secrétaire général du RPR, Jérôme Grand d'Esnon (JGDE) animait le commando d'« experts électoraux » français qui assista Idriss Déby, à N'Djaména, dans le gigantesque truquage électoral du 2 juin (cf. Billets n° 36, et le Dossier noir n° 8).

Nul ne sait précisément si, au Tchad, JGDE représentait l'Elysée, la Coopération, la rue de Lille (siège du RPR), ou un autre "service". A vrai dire, dans une République française re-foccartisée, ces distinctions perdent de leur pertinence.

JGDE n'a guère eu le temps de se reposer : ses talents ont été requis pour "organiser" à la Réunion, la campagne du ministre de la Francophonie Margie Sudre. Celle-ci a tenté (en vain) de ravir, à l'occasion d'une élection législative partielle, un siège détenu par le Parti communiste réunionnais. JGDE dirigeait une équipe de spécialistes parisiens. Objectif : « combattre la fraude électorale »... (Libération. 06/09/1996).

Mais il n'a pas été possible, à la Réunion, de disposer des mêmes atouts qu'au Tchad - de faire voter, par exemple, des mineurs munis de fausses cartes d'électeurs. Margie Sudre l'a déploré : « si les enfants avaient pu voter, j'aurais gagné. Là-bas, ils m'accueillent comme une star »... (France-Soir, 17/09/1996).

Racisme

« *Oui, je crois à l'inégalité des races, c'est évident* ». Le 30 août, en identifiant au mot près ses convictions à la définition du racisme, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, autorise tout journaliste, tout citoyen, à dire ou écrire, sans risquer la diffamation, que lui-même et son parti sont racistes. On le savait. Mais il nous rend l'initiative.

Dans l'affrontement désormais ouvert entre deux conceptions de la France, nous pouvons désormais mobiliser tout l'héritage juridique (la Constitution et le loi) et politique (du dreyfusisme à l'anti-nazisme) que nous ont légué les générations précédentes. C'est l'occasion ou jamais de le transmettre, par une pédagogie concrète.

On peut ainsi demander s'il est acceptable, dans la République française, qu'un syndicat raciste (puisque lié au Front national) ait droit de cité dans les commissariats, encourageant ainsi la "chasse au faciès". Et ainsi de suite.

Quand on observe à Marseille (voir A fleur de presse) les dégâts que peut opérer l'incitation à la haine raciale, on comprend qu'il n'est plus possible de différer le combat idéologique, politique et juridique. Le droit donne de la force aux faibles. Or les démocrates, au départ, sont plus faibles que les fascistes. Félicitons (une fois n'est pas coutume) le ministre Jacques Toubon de vouloir étoffer l'arsenal de la légalité anti-raciste. Reste à obtenir que l'inéligibilité figure parmi les sanctions envisagées.

Campagnes

Avec *Agir ici* et plusieurs centaines d'associations à travers le monde, *Survie* a participé, autour du G7, à une campagne sur la dette des pays du Sud. Il s'agissait d'améliorer les termes de la remise des dettes bilatérales des pays les plus pauvres, et surtout de pousser le plus loin possible le mouvement, récemment amorcé, d'une réduction de leur dette multilatérale envers le FMI et la Banque mondiale. Une pression déjà payante, puisque les créanciers ont cédé du terrain, mais qui ne doit pas cesser. Chaque étape du processus peut être bloquée par les égoïsmes divergents des pays du G7 : l'Allemagne et le Japon, par exemple, n'ont pas les mêmes intérêts que la France, ou les USA.

Survie soutient également la nouvelle campagne d'Agir ici (14 passage Dubail, 75010-Paris), « Nigeria, Birmanie : les dictatures carburent au super! ». Sont interpellées les compagnies pétrolières Shell, Elf et Total, dont les investissements ou les royalties confortent ces régimes et financent leurs moyens de répression.

Depuis le Biafra, Elf est associée à tous les mauvais coups de la Françafrique dans les pays pétrolifères. En Birmanie, la junte au pouvoir (le SLORC...) "réduit" les ethnies minoritaires. Elle les "déblaye", notamment, autour du gazoduc construit par Total. Le groupe a engagé des "consultants en sécurité", qui collaborent avec l'armée birmane. Anciens militaires ou mercenaires, ils seraient issus des milieux d'extrême-droite (*Libération*, 03/09/1996). La complaisance de Total envers le SLORC n'a d'égale que celle du pouvoir chiraquien (*Billets*, n° 36).

Il se trouve que Jacques Chirac et l'ex-PDG de Total, Serge Tchuruk, sont bien copains. Même que le premier veut refiler Thomson, privatisable, au second - devenu PDG d'Alcatel. Même que, selon un haut fonctionnaire du Trésor, « on risque un scandale épouvantable » (Le Canard enchaîné, 18/09/1996). Cela ne ferait jamais qu'un de plus.

Fausse note

La France avait beaucoup poussé à la conclusion d'une "Convention pour la lutte contre la désertification", signée à Paris en octobre 1994. Deux ans plus tard, l'exécutif n'a pas encore trouvé le moyen de la faire ratifier par le Parlement... (*Les nouvelles de SUD*, 09/1996).

(Achevé le 23/09/1996)

* Le premier d'un cycle de 6 débats sur la Coopération française, organisé au Centre Pompidou par l'Observatoire permanent de la Coopération française : Le projet français de coopération et son devenir. **Jeudi 10 octobre à 19 h**. Tél. 44 78 44 52.

Avec les vendanges, le Dossier noir nouveau (n° 8) est arrivé!

Tchad, Niger: escroqueries à la démocratie

Comment la Françafrique a concocté deux énormes fraudes électorales, pour « légitimer » des dictatures amies - contre des millions d'électeurs témoignant de leur soif de démocratie.

Agir ici et *Survie*, Éd. L'Harmattan, 111 p. Disponible à *Survie* le 15/10/1996. 49 F port inclus.

ILS ONT DIT

« L'Afrique sans la France, c'est une voiture sans chauffeur, la France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant ». (**Omar BONGO**, Président du Gabon, interview à *Libération*, 18/09/1996).

[Une belle définition de la Françafrique, où la France et l'Afrique sont réduites à leur expression la moins "raffinée"].

« Ici, au Gabon, dans l'exploitation forestière, pétrolière et minière, partout les Français sont les premiers. C'est normal, parce que nous étions une colonie française [...].

Si j'avais de l'argent, je le distribuerais aux Gabonais, parce que ce sont eux mes électeurs, pas les Français ». (idem).

[La double dénégation s'annule: Bongo a aussi peu d'argent qu'il n'est "élu" par des Français - pétroliers ou "pilleurs de troncs"].

- « [Jacques Chirac] m'a dit [à propos des filiales d'Elf-Gabon, "explorées" par le juge Joly] que c'était une sale affaire ». (idem). [Et nous qui croyions qu'il s'agissait de lessiveuses!].
- « L'Afrique avec laquelle nous coopérons se porte bien ». (**Jacques GODFRAIN**, ministre de la Coopération, in *Le Figaro*, 13/09/1996). [Elle obtient les plus mauvais scores à l'Indice du développement humain. Voir ci-dessous].
- « L'Afrique a su démontrer sa capacité à se réformer elle-même. Un exemple parmi d'autres : l'Afrique francophone a accepté et supporté la dévaluation de 50 % du franc CFA » (id.).

[Il fallait oser : présenter la dévaluation du CFA comme une réforme choisie par l'Afrique!].

« Notre politique de coopération aide maintenant la réalisation de ce qu'on appelle "les petits projets de proximité", c'est-à-dire des puits, des dispensaires, l'aménagement de l'arrière-pays qui avait été longuement abandonné » (*idem*).

[Chiche que la rue Monsieur établisse contradictoirement le pourcentage de l'aide au développement française consacré à ces « petits projets ». On prend les paris : cet alibi se chiffre à moins de 2 %, et plus probablement à moins de 1 %.

Dans le registre du françafro-optimisme forcené, mais à l'apparence bonhomme, Jacques Godfrain est époustouflant. Il peut en faire des tonnes, pendant des heures. Mais l'exercice a quand même des limites : quand il a tenté de faire croire aux Nigériens qu'ils avaient élu Ibrahim Baré Maïnassara, ils l'ont détrompé : « L'Elysée l'élisait »].

« Je ne suis pas seul à penser que l'avenir du Burundi et du Rwanda devrait passer, comme le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, par leur association à une entité plus grande. L'appartenance de ces deux pays à une communauté d'Afrique de l'Est leur permettrait, en raison d'une solidarité régionale et de débouchés économiques et politiques régionaux, de dépasser leurs conflits internes ». (Yoweri MUSEVENI, Président de l'Ouganda, interview au Soir, 03/09/1996).

[Certes. Mais ces deux pays, outre le handicap de leur petitesse, ont la malchance d'être à la jonction de deux regroupements régionaux potentiels, et à proximité d'une faille linguistique (anglophonie/francophonie): le Zaïre aussi les verrait bien dans une « entité plus grande » d'Afrique centrale, dont il sera le géant, et la Françafrique l'y encourage d'autant plus qu'elle n'imagine pas l'anglicisation de deux Etats supplémentaires. Ces rivalités souterraines, loin d'aider le Rwanda et le Burundi à « dépasser leurs conflits internes », concourent à les attiser. Halte au feu! et cartes sur table...].

« L'homme a, paraît-il, le devoir d'être heureux. Nous avons décidé d'être heureux en France, avec vous, et sans Debré. Il faut changer la loi pour sortir ce pays de la xénophobie et du racisme. C'est pour une certaine idée de la France que nous sommes-là ». (**Ababacar DIOP**, porte-parole des sans-papiers, lors d'une manifestation de soutien de 3 000 personnes à Paris, *Libération*, 06/09/1996).

- « Lui [un Malien expulsé au Mali dans un "charter" organisé par Jean-Louis Debré], il a été arrêté pendant qu'il faisait ses courses. Dans les sacs que tu vois, il y a toutes les couches qu'il avait achetées pour son bébé. Sa femme et le bébé sont en France, lui et les couches sont ici ». (**Cissoko**, un sans-papier expulsé de l'église Saint-Bernard, renvoyé au Mali par le même charter, *Charlie-Hebdo*, 28/08/1996).
- « Le HCR [Haut-commissariat aux réfugiés] est une organisation tout à fait remarquable, mais je préfèrerais qu'elle s'occupe des Bengalis en Inde et des véritables problèmes des réfugiés ». (Eric RAOULT, ministre de l'Intégration, après une intervention du HCR en faveur d'un Mauritanien expulsé de St.-Bernard. Jean-Louis Debré voulait le renvoyer dans son pays, où il a été torturé, Le Monde, 03/09/1996).
- « Durant la guerre [en ex-Yougoslavie], la politique humanitaire fut un alibi pour ne pas intervenir militairement. Aujourd'hui, l'aide au développement remplit un rôle identique, en étant un prétexte pour ne pas s'attaquer aux criminels de guerre. Les Occidentaux disent que l'aide économique permettra aux gens de vivre ensemble. C'est un mensonge : seule l'arrestation des criminels de guerre permettrait d'envisager une recomposition de la Bosnie-Herzégovine. Et, ensuite, il coûterait nettement moins cher d'aider le pays à se sortir du marasme économique ». (John FAWCETT, International Crisis Group cité par Le Monde, 12/09/1996).

A FLEUR DE PRESSE

D+C (revue de la Coopération allemande), *La démocratie africaine face à la tentative révisionniste*, 05/1996 (Gabriel BOKOUMAKA) : « La jeune démocratie africaine enfantée par le mouvement de libération politique des années 80, vient de connaître les premières tentatives de sa remise en cause, cependant que de manière profonde se profile un courant révisionniste dont l'objectif affiché [...] n'est ni plus ni moins qu'un ajournement des principes essentiels de cette démocratie.

La thèse révisionniste [...] a comme prétexte ce que ses initiateurs appellent la réalité africaine spécifique, caractérisée politiquement par deux données majeures :

- D'une part, la démocratie doit intégrer la conception africaine du pouvoir et le facteur ethnique : en Afrique, le chef est omniprésent, son autorité et ses décisions ne sont pas contestables ; l'ethnie est la base sociale incontournable de la conquête et de l'exercice du pouvoir et donc sa non prise en compte rend précaire la survie de l'Etat-Nation.
- D'autre part, [...] une étape de transition [...] doit privilégier le développement économique par rapport aux libertés démocratiques.

Au total, le courant révisionniste postule que l'impératif de l'élite africaine n'est plus de bâtir un régime démocratique, mais de penser une "autre démocratie", afin de substituer à la démocratie "occidentale conflictuelle" instituée par les Conférences Nationales Souveraines (C.N.S.) une démocratie "consensuelle" conforme à l'âme africaine. [...]

Dans l'Afrique traditionnelle, souligne-t-on, le Souverain [...], investi par les vivants, est inspiré par les ancêtres, ce qui fait de lui un personnage omnipotent, infaillible. [...] Par conséquent, les constitutions démocratiques qui instituent la séparation des pouvoirs et limitent les pouvoirs du Président de la République tout en l'exposant à la critique, [...] sont frappées d'inadaptation.

[Ayant passé en revue les arguments de la "base ethnique" et des contraintes du développement, l'auteur se demande si] la thèse révisionniste [...] n'est pas un simple tour de passe-passe politique, une autre légitimation pour des dictatures en gestation [...], [si elle ne vise pas] d'autres buts, comme le contournement des élections libres. [...]

Les instabilités constatées ne résultent nullement d'un excès de démocratie. Bien au contraire, on observe que, plus il y a d'instabilité, plus les revendications ouvertes et profondes s'expriment en termes de plus de liberté, plus d'élections libres et transparentes,... plus de démocratie. [...]

Ainsi que le fait remarquer avec beaucoup de pertinence le Président Alpha Oumar Konaré du Mali, après une expérience de quatre ans au pouvoir dans un contexte difficile de pauvreté et de conflits ethniques, "l'objectif du développement en Afrique, c'est-à-dire celui d'une école et d'un dispensaire dans chaque village reste conditionné par la responsabilisation et la participation accrues de la population, c'est-à-dire par la démocratie et la décentralisation" ».

[Cette thèse révisionniste est hégémonique dans les milieux françafricains. Elle sous-tend le processus d'« installation » des régimes Déby et Baré, au Tchad et au Niger, avec des Constitutions ad hoc. Quand à Alpha Konaré, il finira par faire figure de "dernier des Mohicans". Jacques Chirac a mal digéré qu'il ait, en juin 1995, refusé de se déplacer à Yamoussoukro, où le Président français convoquait ses homologues de la région. Gare à la contagion kaki!].

Libération, A Marseille, le racisme à fleur de peau, 16/09/1996 (Alain LEAUTHIER): « [Durant la manifestation de 6 000 personnes organisée par le Front national, après le meurtre d'un lycéen par un jeune d'origine marocaine], pendant des heures, on a vu passer un souffle de haine brute, une orgie de paroles guerrières, un défoulement collectif. [...] "Le vrai peuple de Marseille" selon Jean-Marie Le Pen, une manif sans cesse au bord du dérapage, du lynchage des opposants - sort évité de justesse à une vingtaine de jeunes Blacks-Blancs-Beurs [...]. Dans les rangs, on se gorgeait de "melons, négros" promis aux pires abominations, "demain quand on aura le pouvoir" ».

[« Nous profitons des circonstances », reconnaît le délégué général du Front national Bruno Mégret. Involontairement, il nous apporte le pire des témoignages sur l'unité du genre humain : les manipulations haineuses d'un Karadzic ou de Radio des Mille collines ne sont pas loin].

Le Nouvel Observateur, Les couleurs de la France, 29/08/1996 (Edgar MORIN): « Le problème n'est [...] pas dans son principe celui de la quantité d'immigrants, mais celui du maintien de la force de la culture et de la civilisation françaises. Il est inséparable du problème que pose le devenir de la société française. [...] La culture urbaine et l'éducation sont des facteurs fondamentaux de la francisation des immigrés. Mais la ville est en crise, l'éducation se sclérose.

Une culture forte peut intégrer, mais non pas dans des conditions de crise économique et morale, et c'est là qu'est le vrai problème posé par l'immigration. [...] Les problèmes de fond [...] nécessitent l'élaboration d'une politique de fond : une politique de civilisation [...] [qui] viserait à régénérer les cités, à réanimer les solidarités, à susciter et ressusciter des convivialités, à régénérer l'éducation. [...]

Une citoyenneté européenne permettrait aux immigrants d'accéder à une multi-identité nouvelle, tout en provincialisant leur origine extra-européenne. Et, même au sein de cette conception européenne, l'originalité française demeurera, puisque l'histoire de France se confond avec l'histoire de la francisation. [...] Continuer la France millénaire, la France révolutionnaire, la France républicaine, la France universaliste, c'est continuer la francisation. [...]

Mais une telle continuation nécessiterait une profonde régénération politique et culturelle. Peut-être l'offense et l'humiliation faite à des Africains réfugiés dans une église, la violation répugnante d'un sanctuaire voué à l'accueil des infortunés vont-elles, par ce reniement d'une tradition que seul a interrompue Vichy, susciter par réaction la régénération de cette tradition humaniste et ouverte, fille et mère de la francisation. De toute façon, la route sera longue, difficile, aléatoire, et il y aura encore du sang et des larmes ».

[Quand Jacques Chirac entretient avec les pays d'émigration des relations fondées, à un degré sans précédent, sur le mépris et le mensonge ; quand l'Etat-RPR recolonise les centres de décision économique, la justice et les principaux médias, on dirait qu'un magma politicien vient étouffer, obstruer l'urgente « régénération politique et culturelle ».

Au point que cette « francisation », à laquelle Edgar Morin confère toute la connotation positive d'une histoire universalisante et libérante, risque de finir en repoussoir. Surtout quand Le Pen récupère la francisque. On cherche, on attend, on espère les Français qui montreront de nouveau que « la France », ce peut être autre chose.

Tels le père et les amis de l'adolescent tué à Marseille, s'opposant à la récupération raciste de ce meurtre].

Charlie-Hebdo, *Africains, expulsez Elf du Gabon*, 28/08/1996 (Philippe VAL): « Cette grosse majorité informelle de Français [qui ne vote pas pour le Front national] est impuissante tout simplement parce qu'elle est incapable de faire entendre son désir. A l'inverse, la petite minorité frontiste est une redoutable machine désirante. Structurée, organisée, animée de l'espoir de foutre un jour le grappin sur le gâteau "France", elle constitue un lobby puissant, capable d'apeurer les "partis de gouvernement" afin d'infléchir leur politique. Tous, du PC [...] au RPR, sont "à l'écoute" des désirs des électeurs du FN, dont le discours clair et le programme simple agissent comme un aimant sur les voix perdues pour la République.

La "gauche", à l'inverse, n'est pas une machine désirante. C'est une maison de retraite où l'on se réfugie, faute de mieux. La gauche n'espère rien, et elle regarde aujourd'hui l'accession au pouvoir comme une scène de music-hall où elle risque méchamment de récolter des tomates. [...]

Amis d'Afrique, la rage nous prend [...] de voir nos soi-disant représentants nous fâcher avec vous. Le jour où les 46 % de Français qui ont éprouvé de la sympathie pour les sans-papiers sauront se constituer en machine désirante, j'espère que vous regretterez de nous avoir - non sans raisons - tant haïs. 46 % des Français ont compris que leur situation [...] était plus proche de la vôtre que de celle de Pasqua, de Debré ou de Chirac, et de leurs amis d'Elf-Gabon ».

LIRE

PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1996, Economica, 251 p.

Le Programme des Nations-unies pour le développement creuse le sillon d'une approche résolument nouvelle des enjeux sociaux et économiques mondiaux, donc du problème hautement politique de l'équité - qu'elle soit internationale, intra-nationale, entre hommes et femmes, etc. On peut même dire, compte tenu des lourdeurs qui contraignent toute institution internationale, que la somme des travaux menée depuis 6 ans (les *Rapports* de 1990 à 1995) est tout bonnement révolutionnaire. Le choix d'un développement centré sur le mieux-être des personnes et l'amélioration de leurs potentialités est beaucoup moins banal qu'il n'y paraît.

L'édition 1996 tourne autour de la nécessité et des problèmes de la « croissance », ce mot piégé. Confortant la démarche du PNUD, la Banque mondiale vient de s'apercevoir que 64 % de la croissance était imputable au « capital social » (la ressource humaine), contre un tiers au capital physique et aux ressources naturelles. D'autre part, la démonstration vient d'être faite que la réduction de l'inégalité des revenus était un facteur de croissance (alors que beaucoup justifiaient l'inégalité par le mythe opposé).

Aperçus: la fortune des 358 individus milliardaires en dollars dépasse le revenu annuel cumulé de 45 % des habitants de la planète; septième au classement de l'IDH, la France est quarantième à l'indicateur de participation des femmes (une explication du machisme infantile de sa politique étrangère?); le Qatar et le Gabon, deux des rares Etats avec lesquels la France a signé un accord de défense, sont les deux pays qui font le plus mauvais usage de leurs richesses; le Niger, objet de ses sollicitudes, reste bon dernier à l'IDH.

Une bonne nouvelle : depuis 10 ans, la part de la population d'Afrique subsaharienne ayant accès à l'eau potable a presque doublé. Mais 57 % n'en disposent pas encore...

Guerres secrètes à l'Elysée, Paul BARRIL, Albin Michel, 1996.

L'ex-gendarme Paul Barril a sa logique, qui n'est pas la nôtre. A force d'identifier la France aux tireurs d'élite du GIGN et aux nageurs de combat de la DGSE, on se retrouve, en son nom (?), à massacrer les opposants saoudiens dans les sous-sols de La Mecque, ou à conseiller le Hutu power rwandais. Mais cette logique, confrontée à la décomposition élyséenne, produit quelques étincelles. A condition de les interpréter, on perçoit mieux les maux de la démocratie française : l'obsession du secret, le raffinement du mensonge, l'espionnite et les coups tordus, sans parler de le la corruption. Ce sont ceux d'une monarchie décadente : le Président se croit Louis XIV, dans une France qui serait le nombril du monde. Pour devenir Roi-Soleil, ou prospérer dans son ombre, certains vont jusqu'au crime.

Les scandales les plus incroyables peuvent se produire. Impunis, ils se répètent. On en arrive au Rwanda, au "suicide" maquillé de François de Grossouvre (à "gauche"); à l'assassinat de Yann Piat, aux tractations d'un Marchiani, commandité par Pasqua ou Chirac, avec les criminels contre l'humanité de Khartoum ou Pale (à "droite").

Ce n'est peut-être pas un hasard si le livre de Barril - qui ne cache pas sa dévotion à Jacques Chirac - sort au moment où un autre ouvrage (Pierre Favier et Michel Martin-Roland, *La décennie Mitterrand*, t. 3, Le Seuil) vient prouver que le 4 mai 1988, lors du débat télévisé avec le Président sortant, le candidat Chirac a menti « *droit dans les yeux* » de Mitterrand et de tous les citoyens : la libération des otages du Liban a bien donné lieu à des concessions indignes.

Cela renforce notre interprétation de la libération des pilotes français aux mains des Bosno-Serbes, négociée par le même Marchiani (*Billets* n° 30), et prélude à l'abandon de Srebrenica. Trop de cadavres dans les placards aboutissent à ce scandale ultime : un pouvoir français qui, pour cacher ses dérapages passés, présents ou futurs, s'oppose à la sanction du génocide et des crimes contre l'humanité.

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (33.1) 43 27 03 25; FAX: 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANCOIS-XAVIER VERSCHAVE - COMMISSION PARITAIRE N° 76019 - DEPOT LEGAL: OCTOBRE 1996 - ISSN 1155-1666